



ELECTRICITÉ TOUJOURS PLUS CHÈRE.

Je suis un retraité des IEG (Industrie Électrique et Gazière) plus connu sous le nom de EDF-GDF et je me pose des questions sur l'avenir du service public de l'énergie, mettre l'électricité sur le marché boursier est une hérésie. C'était une entreprise 100 % public avec une énergie au service de tous les citoyens, devenue un emblème de la France, placé au 5 ème rang mondial qui depuis l'ouverture à la soi-disant concurrence sombre au plus bas. Alors un peu d'informations et de réflexions personnelles pour se faire une opinion .

Ce ne fut pas la moindre des annonces et mesures adoptées par les deux assemblées dans ce mois de juillet, l'Etat jusqu'à présent actionnaire majoritaire d'EDF, avec 84 % des parts, en deviendra l'actionnaire unique, en déboursant entre 5 et 7 milliards d'euro afin de racheter les 16 % détenues par les salariés et des investisseurs privés (les américains BLACK ROCK (fonds de pension), VANGUARD et le néerlandais APG).

Le ministre de l'Économie vise à assurer au groupe public la garantie de l'État face à ces dettes (80 milliards d'euros) et à soutenir le plan d'investissement de 60 milliards pour le lancement de la construction de six nouveaux EPR (nucléaire) d'ici à 2050.

Le terme de nationalisation est dévoyé car le statut juridique de « société anonyme » est conservé dans le projet : quel paradoxe pour un service public !

Le gouvernement souhaite en réalité procéder à l'étatisation d'EDF afin d'avoir les mains libres pour tenter de découper le groupe, avec les intentions qu'on lui connaît depuis deux ans.

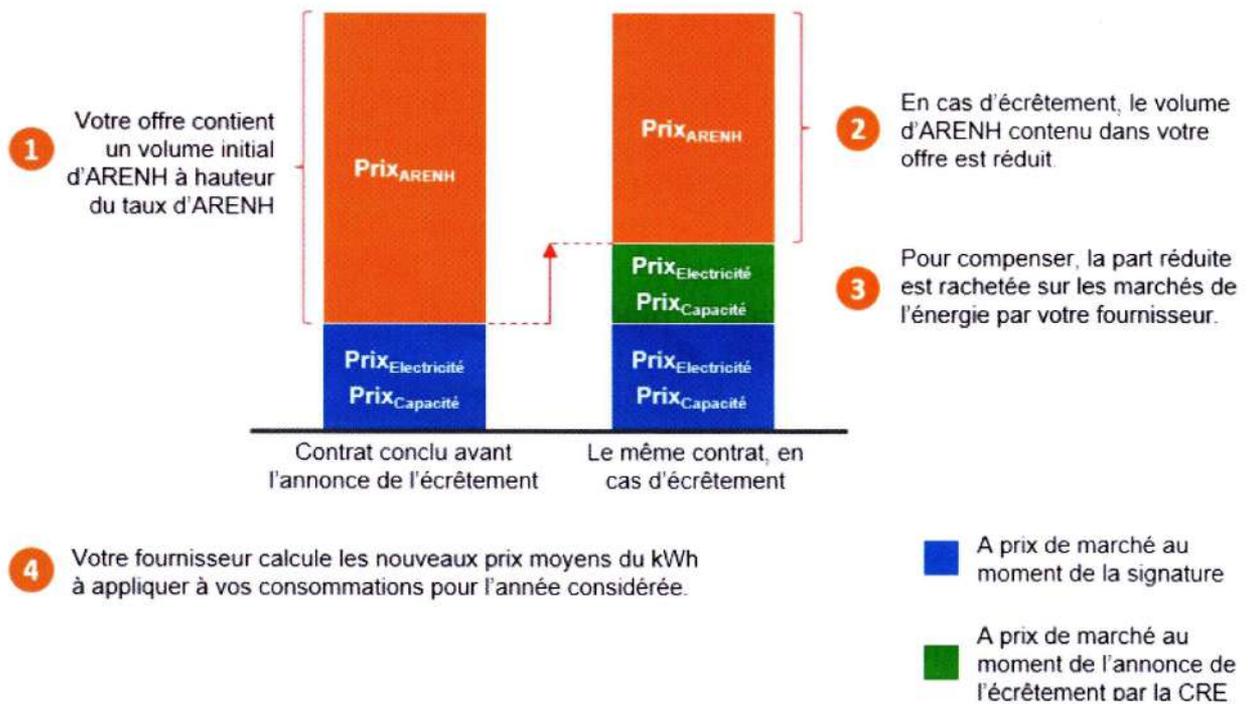
Nous sommes à des années lumières de la conception du service public qui a guidé les audacieux et le moderne choix de 1946.

Un EDF 100 % service public ne serait viable qu'avec l'abandon du système concurrentiel, une sortie de l'électricité des marchés financiers, la diminution de la TVA et ainsi garantir des prix maîtrisés et redonner du pouvoir d'achat aux citoyens.



Pour l'instant le système concurrentiel « fournisseur alternatif » ne produit pas mais revend l'électricité fournie par EDF, sommé de bloquer l'augmentation du prix de son kilowattheure à hauteur de 4 % * pour cause de « bouclier tarifaire ». Le groupe se voit aujourd'hui contraint de livrer à ses concurrents une rallonge de 20 térawattheures d'ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique), aux 100 TW qu'il leur octroie depuis 2010.

*(le passage de 42 à 49 euros le mégawattheure grâce à un vote de certains députés demeure une manne pour les fournisseurs privés).



Cette envolée est d'abord due à une hausse mondiale de la demande de gaz (Covid, guerre, centrale à gaz un peu partout en Europe, incident autour du gazoduc russe...). En effet les prix du marché sont fixés sur la consommation de gaz. Bizarre, vous avez dit bizarre....

Pour honorer ses obligations envers ses concurrents, le groupe public, confronté à des tensions sur son parc de production (après des années sans maintenance, fermeture de tranche pour travaux

de centrale nucléaire et hydraulique), se voit contraint d'acheter des kilowattheures dix fois plus chers qu'il ne le revend.

Résultats : une perte semestrielle « historique » de 5,7 milliards d'euros pour le groupe public, et, pour finir, une addition de plus de 8 milliards d'euros de manque à gagner au titre de l'ARENH.

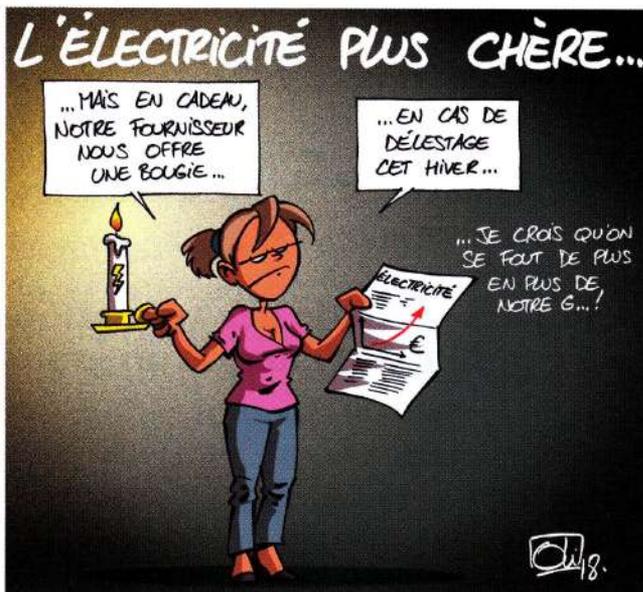
(Chiffre présenté par la direction d'EDF le mois dernier au gouvernement)

On voit bien ici la raison de l'augmentation de 15 % décidée par le gouvernement, d'une part pour renflouer le service public (EDF) qui est pillé depuis l'ouverture des marchés et d'autre part augmenter confortablement les revenus des fournisseurs alternatifs, en se foutant royalement de notre pouvoir d'achat.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité ont été supprimés le 1er janvier 2021 pour les professionnels, collectivités ou associations employant 10 personnes ou plus, ou ayant un chiffre d'affaires, des recettes ou un bilan annuel supérieur à 2 millions d'euros.

Depuis le mégawattheure est passé de 100 euros en 2021 (fourni pas EDF) à 600 euros en 2022, les professionnels ont vu leurs factures multipliées par 6. On les a vu à la télé se plaindre qu'ils allaient être obligés d'augmenter leurs produits, de mettre le personnel en chômage technique, de licencier ou carrément de fermer. En 2023, doit disparaître le tarif réglementé des particuliers, c'est à dire nous !

Nous ne souhaitons pas voir notre facture multipliée par 6, en se foutant royalement de notre pouvoir d'achat.



Nous nous devons de défendre le tarif régulé des particuliers.



La crise actuelle démontre que l'Europe, sans politique énergétique et avec uniquement un marché bidon, se retrouve dans une impasse totale. Les clients des fournisseurs alternatifs paient la note de l'envolée des prix.

La présidente de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), Emmanuelle Wargon rappelait quant à elle devant la Commission des affaires économiques les défis auxquels est confrontée la France : un doublement de la production électrique et une baisse des émissions de CO₂ de 40 % à l'horizon 2050, pour assurer une production électrique qui passerait de 450 térawattheures à presque 700 térawattheures. Elles précisent être favorables à une réforme du calcul des prix sur les marchés et sur celui des tarifs régulés, la situation n'est encore figée.

Pour tout cela, nous devons sortir de l'opulence et aider les grands groupes privés à gagner un peu plus, c'est chose faite avec une augmentation de 15 % et en réduisant nos consommations, on nous explique comment en supprimant certains trains, en faisant des coupures de la part d'EDF au moment où on en a le plus besoin, en baissant d'un degré le chauffage, etc...et en éteignant nos appareils qui ne servent pas tout le temps. Tout cela m'a interrogé !

Consommation moyenne d'une télé : 300 kwh par an.

Consommation moyenne d'un ordinateur : 200 kwh par an.

Consommation moyenne d'une box : 200 kwh par an.

Si on multiplie par le prix du KWH actuel.

$(300+200+200) \times 0,1740$ TTC (tarif réglementé EDF) = 121 euros pour l'année soit 10 euros par mois.

Je le concède cela représente une bonne économie, malgré la contrainte pourquoi s'en priver, éteignons nos appareils tous les jours ou toutes les nuits.

Si tous les français jouent le jeu :

Cela représente 700 KWH d'économie donc non consommés.

Il y a en France à peu près 30 millions de foyer avec un compteur.

Si je prends $30\ 000\ 000 \times 700$ KWH (d'économie) = 21 000 000 000 de KWH soit 21 térawattheures.

L'équivalent en production de 10 barrages hydrauliques ou l'équivalent de la centrale nucléaire de Cruas.

Je me pose des questions,

Cette économie de KWH va-t-elle empêcher des coupures ?

Cette économie de KWH va-t-elle améliorer notre pouvoir d'achat ?

Cette économie de KWH va-t-elle nous être rendue le jour où tout ira bien ?

D'autres questions me viennent à l'esprit, mais je pense que vous en avez vous aussi.

Pour ma part, je n'ai pas de réponse à ses questions.

Ce que je sais, les 21 térawattheures économisés correspondent à ce que EDF exporte.

Ce que je sais, les 21 térawattheures économisés correspondent à la contrainte d'EDF de livrer à ses concurrents une rallonge de 20 térawattheures d'ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique).

Aujourd'hui, une urgence frappe à la porte : sortir des tractations de couloir et faire du destin du service public de l'énergie un grand débat national et citoyen.